

Décret

Générale

colonial

Décret n° 28 mai 1936 rendant applicable aux colonies françaises, pays de protectorat et territoires sous mandat dépendant du Ministère des Colonies, le décret du 8 août 1935 portant modification du livre III du Code de commerce intitulé « Des faillites et des banqueroutes »

n° 28

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 mai 1936

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro
1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

Le décret du 28 mai 1936, rendant applicable aux Colonies françaises, pays de protectorat et territoires sous mandat dépendant du Ministère des Colonies le décret du 8 août 1935 portant modification du livre III du Code de Commerce intitulé « Des faillites et des banqueroutes »